

Activité de découverte des droits de l'Homme « Le loto des droits »

CONSIGNES

Le loto des droits (1h)

Aperçu :

Cette activité est une variante du jeu de loto, où les participants partagent leurs connaissances et expériences au sujet des droits de l'Homme.



Objectifs :

- Apprendre l'universalité des droits de l'Homme et le fait qu'ils s'appliquent à tous et partout
- Développer les compétences d'écoute et de réflexion critique
- Encourager le respect des autres personnes et de leurs opinions



Matériel :

- Un exemplaire des questions et un crayon par participant
- Feuilles de tableau-papier et marqueurs

Instructions :

1. Distribuer les feuilles de jeu et les crayons.
2. Expliquer que chacun doit trouver un partenaire pour lui poser une des questions figurant sur la liste et noter la réponse donnée par ce dernier dans la case appropriée, sous la forme de mots-clés.
3. Ensuite, les binômes se séparent et les participants cherchent de nouveaux partenaires.
4. Le but du jeu est d'obtenir une réponse à l'ensemble des questions, mais aussi d'interroger une personne différente à chaque fois.
5. Celui qui obtient le premier une réponse à toutes les questions crie « Bingo ! ». Il a gagné.



6. Passer ensuite à la discussion. Lire la question de la première case et demander à chacun de lire les réponses qu'il a reçues. Noter les mots-clés sur le tableau-papier. Inviter les participants à faire de brefs commentaires.

7. Lorsque c'est fini, examiner plus longuement les réponses données.

Compte-rendu :

- Toutes les questions avaient-elles trait aux droits de l'Homme ? De quels droits s'agissait-il ?
- Quelles étaient les questions les plus difficiles ? Pourquoi ?
- Quelles étaient les questions les plus controversées ? Pourquoi les droits sont-ils sujets à controverse ?
- D'où les participants tiraient-ils leurs connaissances sur les droits de l'Homme et les violations des droits de l'Homme ? Leurs sources d'information sont-elles fiables ?

Conseils pour le médiateur

Ne pas hésiter à modifier les questions pour que l'activité corresponde aux intérêts et au niveau du groupe.

Lorsque vous notez les réponses des participants à chaque question, n'inscrivez que des mots-clés. Cela a pour but de faciliter la discussion ultérieure. Après chaque tour, clarifiez brièvement les points obscurs ou ayant fait l'objet d'interprétations divergentes. Mettez en évidence les éléments nécessitant une discussion plus approfondie et reprenez-les à la fin de l'exercice.

Il se peut que les participants donnent en guise de réponse des exemples qui ne vous disent rien, soit parce qu'ils manquent de clarté, soit parce qu'ils sont personnels. Ce n'est pas grave. On ne peut **pas** tout savoir ! Vous pouvez interroger les participants sur leurs sources d'information et débattre de l'authenticité et de la fiabilité de ces dernières. Cela donne l'occasion d'encourager les participants à considérer toute information de manière critique.

Certaines réponses seront sujettes à controverse. Un participant pourrait dire, par exemple, qu'avorter c'est priver quelqu'un du droit à la vie. Certains peuvent défendre cette position avec vigueur et d'autres s'y opposer tout aussi farouchement. Le premier enseignement à tirer est qu'il faut toujours essayer de considérer une question sous tous les angles et tâcher de découvrir pourquoi les participants soutiennent un point de vue en particulier. Quelle que soit la différence d'opinion ou d'interprétation des droits, les participants doivent toujours traiter avec respect ceux qui ont un point de vue différent du leur.



On peut ne pas être d'accord avec un point de vue, mais il faut respecter la personne qui l'exprime. La deuxième leçon est qu'il faut s'informer sur les droits de l'Homme car ils concernent tous les individus et sont en évolution constante ; l'opinion de chacun compte pour leur donner un sens. L'interprétation et l'application de ces droits sont évolutives : elles n'ont pas été décidées une fois pour toutes, et doivent être réévaluées et affinées en permanence. Il est donc de la responsabilité de chacun de prendre part au processus de promotion et de protection des droits de l'Homme.

Suggestions de suivi :

Choisir une ou deux réponses controversées et lancer la discussion sur les difficultés rencontrées dans la pratique, lorsque l'on essaie de développer une culture de respect des droits de l'Homme.

Une autre manière d'aborder les droits de l'Homme consiste à utiliser des images. Découvrir comment les participants appréhendent les droits de l'Homme avec l'activité « Fleurs et droits » (*Repères*, Conseil de l'Europe). Cette activité peut conduire à de nombreuses discussions, par exemple au sujet des stéréotypes, de notre conception du monde et de la discrimination.

Possibilité de poursuivre en examinant comment les médias couvrent les événements et comment ils pourraient attirer davantage l'attention sur les questions de droits de l'Homme. Essayez l'activité « Couvrir un événement » du Kit pédagogique Tous différents - Tous égaux.

Source : Conseil de l'Europe, *Repères* « Le loto des droits »
<https://www.coe.int/fr/web/compass/rights-bingo->



Le nom d'un document qui proclame des droits de l'Homme	Un droit particulier que tous les enfants devraient avoir	Une chanson/un film/un livre sur les droits de l'Homme
Un droit dont sont privés certains individus dans votre pays	Un droit fondamental dont vous avez été privé	Une organisation qui œuvre en faveur des droits de l'Homme
Un devoir que nous avons tous en rapport avec nos droits fondamentaux	Un exemple de discrimination	Un droit quelquefois refusé aux femmes
Une personne qui se bat pour les droits de l'Homme	Une violation du droit à la vie	Un exemple de violation du droit au respect de la vie privée d'une personne
Un droit fondamental qui est souvent refusé aux jeunes	Un groupe ou une communauté dont le droit à la non-discrimination est souvent violé dans votre pays	Un exemple de violation du droit à un environnement sûr dans votre cadre de vie local

